



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

Reconnue d'utilité publique
Agréée ministères des sports et du tourisme



Amicale Cyclotouriste d'Ille-et-Rance

ACIR - Mairie - 35190 TINTENIAC

acir35.tinteniac@gmail.com

<https://www.velo-tinteniac.fr/>



Comité Départemental
de Cyclotourisme
d'Ille-et-Vilaine

Tinténiac, le 05 décembre 2022

Compte rendu de l'assemblée générale du samedi 19 novembre 2022

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport d'activité 2022 (par le secrétaire)
- Rapport financier (par le trésorier)
- Licences 2022 : adhésion « famille » et tarifs – calendrier
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Projets 2023
- Questions diverses

Le président ouvre la séance.

28 licenciés sur un effectif de 59 adhérents, sont présents (liste en annexe1).

8 adhérents ont donné procuration :

- Albert Péroux à Henri Guillard
- Joseph Halloux à Gérard Le Gall
- Marie-Odile Lozé à Daniel Duclos
- Olivier Marion à Jean-Pierre Rescamp
- Bernard Moubèche à Yvon Guédé
- Marie-Anne Rébillard à Henri Guillard
- Franck Traversari à Henri Guillard
- Françoise Fourcault à Agnès Guillard

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1 Rapport moral du président :

Cf. pièce jointe en annexe 2 : voté à l'unanimité.

2 Rapport d'activité présenté par le secrétaire :

Cf. pièce jointe en annexe 3. Le rapport est voté à l'unanimité.

3 Rapport financier,

Cf. pièce jointe en annexe 4.

Rappel : L'exercice comptable va du 1er novembre de l'année précédente à la fin octobre de l'année en cours

La trésorière commente le bilan financier, stable par rapport au budget précédent sauf :

- Recettes FFCT : + 400 € par rapport à 2021 résultant principalement des licences liées au séjour CODEP
- FFRP : Les prélèvements ont été effectués en novembre et apparaîtront sur le prochain budget.
- Maillots : vente partielle du stock acquis en 2021
- Participations au séjour du CODEP : 7 familles
- Acquisition d'un drapeau publicitaire

Le résultat annuel s'élève à -1 871.34€, stable par rapport aux années précédentes,

. Au 30 octobre 2022, le solde des comptes s'élevait à 12 086,20€.

Le rapport est voté à l'unanimité.

5 Renouvellement des licences 2023 :

L'assemblée approuve les tarifs 2023 proposés par le CA :

Pour les cyclos :

- o 59.50 € dont 51.50€ pour la licence et l'assurance « petit braquet » (tarifs FFCT actualisés de 1,00€) et 8€ pour l'ACIR

Pour les marcheurs :

- o 36.00 € dont 28€ pour la licence IRA (tarif FFRP inchangé) et 8€ pour l'ACIR
NB : 1 seule adhésion ACIR (8€) par famille

Les tarifs « Famille » et les « autres options » sont disponibles sur le site Internet de l'ACIR. Il est rappelé que les deux fédérations assurent dans des conditions comparables les activités réalisées occasionnellement au sein du club : les cyclos peuvent "marcher" et inversement. Toutefois, la licence adéquate est nécessaire pour les séjours organisés par une fédération.

Participations et remboursements de frais :

Les participations aux séjours organisés par le club et les fédérations sont reconduites : 50,00€ par famille et séjour. Elle sera de 150€ pour les participants aux Paris-Brest-Paris 2023.

L'association prend en charge les frais d'inscription aux randonnées organisées par les autres clubs.

Un don de 150€ sera effectué au profit du téléthon.

Le remboursement des frais kilométriques pour les déplacements liés au fonctionnement de l'association seront réalisés sur la base du barème établi par le ministère de l'Économie

6 Renouvellement du conseil d'administration :

Le mandat de 4 administrateurs arrive à expiration : Marie-Claude Chevalier, Michel Delaunay, Alain Gaboriau, Gérard Le Gall, élus en 2019.

Aucune candidature ne s'est manifestée avant la réunion, ni dans la salle.

Les sortants déclarent se représenter.

Les 4 candidats sont réélus à l'unanimité.

La composition du CA figure en annexe 5.

Le bureau sera élu lors de la prochaine réunion du nouveau Conseil d'administration

7 Programme 2023 :

Sorties hebdomadaires : les 3 sorties partent désormais de Tinténiac.

3 nouveaux horaires ont été décidés :

- 9h30 de décembre à février
- 9h00 en mars - avril
- 8h30 de mai à septembre
- 9h00 en octobre – novembre

Ils figureront sur les tableaux publiés sur le site internet.

Le calendrier des sorties extérieures sera préparé à partir du programme validé par le CODEP qui figurera dans « La Chaîne » magazine à paraître en décembre.

Le programme envisagé à ce jour :

- Galette
- 2 randonnées pédestres par semaine : mardi et vendredi après-midi
- Quelques randonnées pédestres sur 1 journée
- Un séjour randonnée pédestre sur 4-5 jours
- 19 avril : Rando Bretagne (15-23 avril)
 - 250 participants
 - Boucle de 24 km Tinténiac/Hédé
 - Pause déjeuner à Bazouges
- Semaine du CODEP du 6 au 13 mai à St Genies
- Randonnée de printemps de l'ACIR : 11 juin (1 jour)
- Rando muco (Pierre Le Bigaut) : 24 juin
- Semaine fédérale à Pont-à-Mousson du 23 au 30 juillet
- Paris-Brest-Paris du 21 au 23 août
- Sortie des familles ?
- Autres sorties (cf calendrier du CODEP)
- Téléthon

8 Questions diverses :

- **Paris-Brest-Paris 2023** : L'organisation se met en place progressivement. Le traiteur est reconduit et les problèmes d'hébergement sont en bonne voie de règlement. Les commissions sont définies et l'appel aux bénévoles est lancé.
- **Téléthon** : Les adhérents sont invités à participer aux activités proposées à St Domineuc cette année, notamment à et la marche le samedi 3 décembre matin et au « rallye -vélo » le samedi après-midi, Une invitation à se joindre aux cyclos de St Do le dimanche matin a été émise.
- **Organisation des sorties** : Il est rappelé que le départ doit être groupé et le rester sur une dizaine de kilomètres au minimum, pendant une phase d'échauffement commune, avant la constitution éventuelle des groupes de niveau. Ceux qui roulent en tête doivent s'assurer du départ effectif de tout le groupe et modérer leur allure si nécessaire pour permettre à chacun de trouver son rythme.
Les parcours et les horaires de départ doivent être respectés pour permettre un changement de groupe ou à un cyclo de rejoindre occasionnellement le groupe.

Le président remercie les participants de leur participation active et clôt la séance.

Le secrétaire

Le Président

Henri Guillard

Gérard Le Gall